



© Paris 2024 / Germain Hazard / SIPA PRESS

# RAPPORT D'ACTIVITÉ





## DUCI AD CODICEM FILIUS CONSULARI EX EXPLORATIUS MITTENDUS !

Quibus occurrere bene pertinax miles explicatis ordinibus parans hastisque feriens scuta qui habitus iram pugnantium concitat et dolorem proximos iam gestu terrebat sed eum in certamen alacriter consurgentem revocavere ductores rati intempestivum anceps subire certamen cum haut longe muri distarent, quorum tutela securitas operat in solido locari cunctorum.

In his tractibus navigerum nusquam visitur flumen sed in locis plurimis aquae suapte natura calentes emergunt ad usus aptae multiplicium medelarum. verum has quoque regiones pari sorte Pompeius Iudaeis domitis et Hierosolymis captis in provinciae speciem delata iuris dictione formavit.

Alii nullo quaerente vultus severitate adsimulata patrimonium sua in inensum extollunt, cultorum ut puta feracium multiplicantes annuos fructus, quae a primo ad ultimum solem se abunde iactitant possidere, ignorantes profecto maiores suos, per quos ita magnitudo Romana porrigitur, non divitiis eluxisse sed per bella saevissima, nec opibus nec victu nec indumentorum vilitate gregariis militibus discrepantes opposita cuncta superasse virtute.

Ego vero sic intellego, Patres conscripti, nos hoc tempore in provinciis decernendis perpetuae pacis habere oportere rationem. Nam quis hoc non sentit omnia alia esse nobis vacua ab omni periculo atque etiam suspitione belli?

Mox dicta finierat, multitudo omnis ad, quae imperator voluit, promptior laudato consilio consensit in pacem ea ratione maxime percita, quod norat expeditionibus crebris fortunam eius in malis tantum civilibus vigilasse, cum autem bella moverentur externa, accidisse plerumque luctuosa, icto post haec foedere gentium ritu perfecta quoque solemnitate imperator Mediolanum ad hiberna discessit. Inter quos Paulus eminebat notarius ortus in Hispania, glabro quidam sub vultu latens, odorandi vias periculorum occultas perquam

sagax. is in Britanniam missus ut militares quosdam perduceret ausos conspirasse Magnentio, cum reniti non possent, iussa licentius supergressus fluminis modo fortunis complurium sese repentinus infudit et ferebatur per strages multiplices ac ruinas, vinculis membra ingenuorum adfligens et quosdam obterens manicis, crimina scilicet multa consarcinando a veritate longe discreta. unde admissum est facinus impium, quod Constanti tempore nota inusserat sempiterna.

Principium autem unde latius se funditabat, emersit ex negotio tali. Chilo ex vicario et coniux eius Maxima nomine, questi apud Olybrium ea tempestate urbi praefectum, vitamque suam venenis petitam adseverantes inpetrarunt ut hi, quos suspectati sunt, ilico rapti conpingerentur in vincula, organarius Sericus et Asbolius palaestrita et aruspex Campensis. Mox dicta finierat, multitudo omnis ad, quae imperator voluit, promptior laudato consilio consensit in pacem ea ratione maxime percita, quod norat expeditionibus crebris fortunam eius in malis tantum civilibus vigilasse, cum autem bella moverentur externa, accidisse plerumque luctuosa, icto post haec foedere gentium ritu perfecta quoque solemnitate imperator Mediolanum ad hiberna discessit.

Adolescebat autem obstinatum propositum erga haec et similia multa scrutanda, stimulos admovente regina, quae abrupte mariti fortunas trudebat in exitium praeceps, cum eum potius lenitate feminea ad veritatis humanitatisque viam reducere utilia suadendo deberet, ut in Gordianorum actibus factitasse Maximini truculenti illius imperatoris rettulimus coniugem.

Levi resticulis usque praefecti eius hirsutis morbosum morbosum innexis divertebat avidi proximo spiramento haec haec.

<b>DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL</b>	<b>4</b>
<b>AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE</b>	<b>8</b>
<b>SANTÉ</b>	<b>10</b>
<b>ACTION SOCIALE / FAMILLE</b>	<b>12</b>
<b>EAU ET ASSAINISSEMENT</b>	<b>16</b>
<b>ENVIRONNEMENT</b>	<b>20</b>
<b>CULTURE</b>	<b>26</b>
<b>SPORT / TOURISME</b>	<b>30</b>
<b>FINANCES / RESSOURCES HUMAINES</b>	<b>34</b>

---

# SOMMAIRE



©François Parmentier Visuals

# ENTREPRISES



## DES ANIMATIONS POUR INFORMER ET SENSIBILISER !

Chaque année, le service Économie organise, avec ses partenaires, des animations à destination des entreprises du territoire : ateliers, matinales, informations collectives, rencontres, etc. Ces animations sont l'occasion de transmettre de l'information aux entreprises, de les sensibiliser à certains sujets d'actualité, mais aussi de **renforcer le réseau d'accompagnement des entreprises** en leur proposant des moments conviviaux. En 2024, diverses animations ont donc été organisées tout au long de l'année :

**Janvier** : Information collective sur l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) avec l'APESS 53



**Février et octobre** : Les lundis de la création d'entreprise avec la CCI

**Avril** : Soirée transmission d'entreprise avec la CCI et la CMA

**Mai et novembre** : « Apéro Résé » avec Initiative Mayenne



**Mai** : Atelier sur l'Intelligence Artificielle avec LMT dans le cadre du Printemps de l'Innovation

**Septembre** : Le Grand vide bureau des entreprises avec la CCI et Emmaüs

**Octobre** : After Work sur l'économie de proximité avec la CMA

**Octobre** : « Café Créa » avec Initiative Mayenne



APESS 53 : Association pour la Promotion de l'Économie Sociale et Solidaire

CCI : Chambre de Commerce et d'Industrie

CMA : Chambre des Métiers et de l'Artisanat

LMT : Laval Mayenne Technopole

## INVENTAIRE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES (ZAE)

Le 9 octobre 2023, le Conseil Communautaire a pris acte de la nécessité d'établir un inventaire des Zones d'Activités Économiques situées sur le territoire, conformément à la loi Climat et Résilience.

L'objectif était de **disposer d'un outil au service du développement économique** dans un souci d'utilisation économe des espaces et dans une perspective d'aménagement et d'optimisation foncière.

Cette étude, restituée en mai dernier, se compose de quatre parties : une synthèse des informations clés et des grandes tendances à l'échelle du territoire, un atlas cartographique par Zone d'Activités, des tableaux détaillant toutes les données à l'échelle des ZAE et des unités foncières, ainsi qu'un système d'information géographique (SIG), c'est-à-dire une carte interactive permettant de géolocaliser les informations.

Elle a également permis d'identifier les chiffres suivants :

**258 ha**

de Zones d'Activités gérées par le Pays de Craon

**9,5 ha**

de superficie moyenne par ZAE, soit près de 10 unités foncières

**436**

unités foncières présentes sur le total des ZAE

**11 %**

d'espace bâti sur l'ensemble des Zones d'Activités du territoire

Cet inventaire permet à la Communauté de Communes de disposer de données quantitatives actualisées et d'une connaissance approfondie sur l'occupation des sols des Zones d'Activités, sur le parcellaire et notamment sur les unités foncières, sans local professionnel, et sur le taux d'urbanisation des parcelles.

Ces données seront utilisées, par exemple, dans le cadre de nouveaux aménagements de zones existantes, tel que le projet de Requalification de la ZA Eiffel.



©François Parmentier Visuals



### Extrait n°15 de l'inventaire : La ZA Eiffel / Sablonnières

#### Légende

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| Zone d'activité économique | Affectation principale des locaux (hors activité) : |
| Parcelle                   | Habitat   |
| Bâti dur                   | Mixte habitat/activité                              |
| Bâti léger                 | Unité foncière sans local professionnel             |
| Voirie et espaces publics  |   |



## OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) : C'EST L'HEURE DU BILAN !

Depuis 2019, le Pays de Craon déploie des moyens humains et financiers pour **accompagner la rénovation de logements à destination des particuliers et des petites entreprises du territoire**. Avec la mise en place de l'OPAH, l'intercommunalité souhaitait les informer et les guider dans une démarche d'économies d'énergie de leurs bâtiments grâce à la réalisation de travaux, en utilisant des énergies renouvelables et des matériaux biosourcés. Concrètement, ces moyens sont déployés en partenariat avec les services du GAL Sud Mayenne et de SOLIHA, tous deux missionnés dans

l'animation et le suivi de l'OPAH sur le Pays de Craon. Dans ce cadre, **63 porteurs de projets ont été accompagnés en 2024**. Ces projets de rénovation de logements représentent près de 4 millions d'euros de travaux et ont obtenu :

- 2 824 055 € d'aides au titre de l'OPAH (subventions de l'État), soit une subvention moyenne de 44 826 € par projet,
- 314 500 € d'aides de la Communauté de Communes pour la totalité des 63 projets.



506

**porteurs de projets accompagnés jusqu'en 2024** par l'OPAH du Pays de Craon pour un montant total des travaux de 15 352 000 €

15 731 €

**d'aides versées en moyenne par projet par l'ANAH** pour une aide totale de 7 960 000 €, soit 52 % du montant total des travaux réalisés

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Créé en 1998, le Groupe d'Action Locale (GAL) Sud Mayenne regroupe les trois intercommunalités du Sud Mayenne : le Pays de Craon, le Pays de Château-Gontier et le Pays de Meslay-Grez. Cette structure a pour vocation de promouvoir le développement durable, d'inciter les collectivités et les particuliers à réduire leur consommation énergétique, à produire des énergies renouvelables et à diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

## DISPOSITIF D'AIDE À LA RÉNOVATION DE LOGEMENTS COMMUNAUX

Lors de l'élaboration du projet de territoire, **plusieurs enjeux en lien avec l'habitat ont été identifiés et déterminés comme prioritaires**, comme le développement d'une offre d'habitat et l'accélération de la rénovation du bâti. Le Pays de Craon a donc lancé un **Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** auprès des communes du territoire pour la réhabilitation et la rénovation de logement leur appartenant, destinés à accueillir des locataires ou des services au public. Cet AMI, doté de 750 000 €, est un soutien à l'investissement des communes et permet de financer, à hauteur de 26 € par habitants, des projets de :

- Rénovation de logements communaux anciens en centre-ville ou centre-bourg ;
- Création ou rénovation de bâtiments destinés à accueillir des services au public.

En 2024, **15 communes ont déjà bénéficié de ce dispositif**, ce qui représente au total, 262 288 € de subventions accordées par la Communauté de Communes sous forme de fonds de concours.



Exemple d'un logement communal à Astillé ayant bénéficié d'une AMI.

## DÉPLOIEMENT DE L'ASSOCIATION « L'OUTIL EN MAIN »

Le mercredi 13 novembre 2024, le local de la nouvelle association « L'Outil en Main », a été inauguré. Cette dernière a concrétisé plus de douze mois de travail menés par le Service Emploi pour développer une structure dont le but est d'**initier les jeunes de 9 à 14 ans, aux métiers manuels**, de l'artisanat et du patrimoine, dont les métiers d'art.



L'association a ainsi été créée, et plus de **45 bénévoles**, anciens professionnels et passionnés, souvent à la retraite, œuvrent chaque semaine dans l'accompagnement des enfants. **Depuis septembre 2024, une vingtaine de jeunes découvrent, en dehors du temps scolaire, différentes professions** tout au long de l'année et réalisent des ouvrages de leurs mains. Cette initiation se déroule dans de véritables ateliers, boulevard Okehampton à Craon, avec de vrais outils.

À ce jour, l'association est soutenue par la Communauté de Communes du Pays de Craon, des entreprises du territoire, des collectivités locales, des banques, la Chambre des Métiers, le Club des Entrepreneurs du Pays de Craon, ainsi que le Comité des fêtes d'Athée.



## RELATION ÉCOLE / ENTREPRISE : LE SERVICE EMPLOI ŒUVRE POUR L'ORIENTATION DES JEUNES

Organisée le 15 octobre dernier, la session 2024 du projet « Ose ton Orientation » a permis d'accueillir 1 174 élèves des niveaux 5<sup>ème</sup>, 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> des établissements scolaires du territoire. En soirée, près de 171 personnes (familles des collégiens, personnes en recherche d'emploi, de reconversion ou d'orientation) sont venues au salon.

Différents espaces étaient proposés :

- un espace « J'échange avec des professionnels » où des représentants de 99 entreprises réparties en 9 pôles ont échangé avec le public sur leur secteur d'activité, ainsi que les métiers/formations qu'ils proposent.
- un espace « Je teste par le geste professionnel » où le public était invité à découvrir la pratique d'une vingtaine de gestes professionnels issus de tout type de secteurs d'activité (22 entreprises partenaires).
- un espace « Ressources » avec un atelier sur la rédaction de CV et de lettres de motivation.
- un accès à « l'Orientibus de la Région Pays de la Loire » pour s'informer sur les métiers au moyen d'outils numériques innovants.

Deux conférences ont été proposées : l'une sur « Comment accompagner mon enfant dans son orientation ? » à destination des parents, et l'autre sur : « Me reconverter, est-ce possible ? » à destination des publics en réflexion.

Ce projet est mené en partenariat avec la Région Pays de la Loire, les établissements scolaires, les entreprises, ainsi que les partenaires de l'emploi, de l'insertion, de la reconversion et de l'orientation du territoire.

**121**

entreprises du territoire  
présentes pour guider et  
informer les publics

**1 174**

élèves présents  
sur l'édition 2024  
du salon





# PLAN PAYSAGE



## VOYAGE DANS LES PAYSAGES DU PAYS DE CRAON !

En 2024, la première phase du Plan Paysage a été menée : la réalisation d'un diagnostic sur les paysages du territoire. Pour ce faire, différents moments d'échanges ont été organisés :

- Des sessions de terrain pour arpenter et observer les paysages du territoire,
- Des réunions avec le groupe Plan Paysage,
- Une série de rencontres avec des acteurs stratégiques,
- Un questionnaire destiné à l'ensemble des élus des communes du Pays de Craon,
- La prise en compte d'études et de documents thématiques en lien avec la démarche,
- Un concours de dessin ouvert à tous, afin de récolter la parole des habitants.

Ces temps de travail ont permis au bureau d'études en charge du projet d'élaborer un « itinéraire du voyage en paysages », réparti en trois parties, qui s'organise en treize étapes et qui aborde l'ensemble des thématiques et problématiques liées aux paysages du Pays de Craon :

### 1. Les paysages productifs et nourriciers

Le Pays de Craon est marqué par la forte présence de l'agriculture qui modèle les paysages : grands plateaux de cultures céréalières, prairies verdoyantes pour le bétail, bâtiments agricoles qui émergent au milieu des parcelles...

Ces éléments sont constitutifs de notre territoire ! En Pays de Craon, l'agriculture représente 90 % du foncier. Les prairies occupent 32 % des surfaces agricoles et le territoire compte 763 exploitations agricoles, dont 43 points de vente directs à la ferme.

# 763

exploitations agricoles  
sur le Pays de Craon

# 90 %

du foncier est agricole  
en Pays de Craon \*

\* Selon les chiffres du Ministère de l'Agriculture, la moyenne nationale est de 91 %, tandis qu'au niveau des Pays de la Loire, elle est de 88,5 %.



## 2. Les paysages habités



©Pascal Beltrami - Mayenne Tourisme

Les paysages du Pays de Craon sont traversés, façonnés, valorisés par ses habitants dans toute leur diversité. Les modes d'habitat et de déplacement sont variés et méritent d'être regardés, pour comprendre les évolutions paysagères du territoire.

Les paysages du Pays de Craon, c'est aussi la forte présence des villes et villages ! Au sein de ces derniers, le cœur de bourg occupe une place essentielle. Visibles de loin, les clochers présents dans quasiment chaque cœur de bourg, invitent les visiteurs à s'y rendre.



## 3. Les paysages de découverte

Parler de paysage, c'est aussi interroger ce à quoi nous sommes attachés : qu'est-ce qui nous rend heureux, voire fiers d'habiter ici plutôt qu'ailleurs ? Révéler les richesses patrimoniales du territoire est aussi un enjeu de protection : un paysage auquel on tient est un paysage que l'on a envie de préserver et de valoriser !



©Dominique Vernier - CD 53



Lors de la seconde phase, Isohantes du territoire de qualité et inspirants seront mis en avant. En octobre 2024, la commune de Pommerieux a organisé une journée de concertation et de réflexion collective sur la dynamique d'apaisement et de revalorisation du cœur de bourg.

**« Le paysage est une partie de territoire, telle que perçue par les habitants du lieu ou les visiteurs, qui évolue dans le temps sous l'effet des forces naturelles et de l'action des êtres humains. »**

### LE SAVIEZ-VOUS ?

D'ici 2050, la température devrait augmenter de +1,5°C en moyenne et le nombre de jours anormalement chauds devrait passer de 34 à 67 par an, selon les projections scientifiques actuelles.



©Loeildeos - Mayenne Tourisme



# CLS n°4

## 2024 - 2028

### SIGNATURE DU 4<sup>ÈME</sup> CONTRAT LOCAL DE SANTÉ

Le 13 mai 2024, la Communauté de Communes a signé son 4<sup>ème</sup> **Contrat Local de Santé (CLS)** pour la période **2024-2028** avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), le Département de la Mayenne et la Préfecture. Co-construit par l'ensemble des acteurs sociaux, sanitaires, médico-sociaux, associatifs, ainsi que les élus et les habitants du territoire, **le CLS vise à promouvoir la santé et le bien-être des habitants** du Pays de Craon grâce à la mise en œuvre d'actions adaptées, de prévention et d'éducation à la santé. Le programme 2024-2028 est composé de 42 actions, réparties dans six axes stratégiques :

1. Mobiliser et sensibiliser les citoyens du territoire à participer activement aux enjeux de santé,
2. Améliorer l'accès à la santé et à la prévention,
3. Poursuivre les actions de prévention et de promotion de la santé,
4. Promouvoir la santé environnementale,
5. Poursuivre la prévention des conduites addictives et participer au parcours de santé mentale,
6. Améliorer la qualité de vie des personnes âgées et des personnes en situation de handicap vivant à domicile.



### LE MOIS DE LA SANTÉ ENVIRONNEMENTALE

En juin 2024, la santé environnementale a été mise à l'honneur grâce à des actions de sensibilisation sur les perturbateurs endocriniens et les sources de pollution dans nos intérieurs.

Deux soirées d'informations ont été animées par l'association *Synergies*. Dans un premier temps, celles-ci étaient à destination des professionnels de santé du Pôle et de l'hôpital du Sud-Ouest Mayennais, puis, dans un second temps, à destination des élus et acteurs du territoire. Le CPIE de la Mayenne a également proposé au grand public un atelier sur l'exposition des polluants auprès de nos enfants et les façons de s'en protéger.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

Après avoir interviewé 129 habitants et rencontré des élus, des professionnels et des citoyens, le projet mené dans le cadre du Conseil National de la Refondation visant à mieux informer les habitants sur la santé, arrive à sa phase de concrétisation. Une période de test des solutions trouvées reste à réaliser. Parmi ces dernières : un kit destiné aux nouveaux habitants permettant d'avoir une meilleure connaissance des services et structures de santé proposés, un guichet unique de santé itinérant permettant de diffuser de l'information sur la santé globale et un accompagnateur santé permettant aux habitants du Pays de Craon d'être orientés et informés sur les dispositifs de santé du territoire.



## DES ATELIERS « MON ESPACE SANTÉ »

Depuis 2023, l'association Relais santé bien-être est reconnue par l'Agence Régionale de Santé (ARS) comme **ambassadrice du dispositif « Mon Espace Santé »**.

Après avoir suivi une formation en 2023, quatre membres de l'association ont animé, en 2024, deux ateliers « Mon Espace Santé », afin de **permettre aux habitants de découvrir ce nouveau dispositif**. Cette application vise à devenir le carnet de santé numérique de chacun, facilitant ainsi le suivi médical et les échanges entre professionnels de santé. L'objectif de l'association, en tant qu'ambassadrice, est d'encourager les habitants du Pays de Craon à activer leur espace et à les accompagner dans la prise en main.



## DE NOUVEAUX GROUPES DE PAROLE EN SANTÉ MENTALE

Depuis le lundi 7 octobre 2024, l'*UNAFAM* (Union Nationale de Familles et Amis de personnes malades et/ou handicapées psychiques) a ouvert un groupe de parole dédié aux familles et proches aidants de personnes souffrant de troubles psychiques.

**Les aidants jouent un rôle clé dans l'accompagnement des personnes malades**, mais ils sont eux-mêmes confrontés à de lourdes charges émotionnelles et psychologiques. Ces rencontres leur permettent de partager leurs expériences, d'exprimer leurs difficultés, mais aussi de recevoir des conseils pratiques et de bénéficier d'un soutien moral. Animé par un psychologue et un bénévole formé aux problématiques des troubles psychiques, ce groupe de parole se réunit tous les mois à Craon. Les participants y trouvent un cadre bienveillant et confidentiel où chacun peut s'exprimer librement.

## LE SUCRE : AMI OU ENNEMI ? TROUVONS LE BON ÉQUILIBRE !



En partenariat avec l'association *Relais santé bien-être*, la *Mutualité Française* et l'association *Du Pain sur La Planche*, la Communauté de Communes a organisé, à Renazé, une conférence sur le sucre. Limiter sa consommation de sucre représente un véritable défi, car près de 80 % des produits alimentaires vendus dans le commerce en contiennent.

Pour aider les participants à débusquer les sucres cachés et à limiter leur consommation tout en restant gourmands, un film documentaire intitulé « *Ma vie sans sucre, demain j'arrête !* » a été diffusé. Deux expertes ont ensuite invité le public à croiser leurs points de vue pour contrebalancer certaines idées reçues et échanger autour du bon équilibre entre « alimentation santé » et « alimentation plaisir ».





# PETITE ENFANCE

## ASSISTANTE MATERNELLE : « ET SI JE PRENAIS DU TEMPS POUR MOI ? »

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu ressource pour les parents ou futurs parents, mais c'est aussi une **structure qui peut soutenir les professionnels de la petite enfance**. En effet, les animatrices les accompagnent dans chaque étape de leur parcours professionnel à travers des échanges, des rencontres et des formations.

En 2024, le RPE a choisi de centrer ses actions autour du bien-être, afin d'accompagner les assistantes maternelles dans leur métier. Margaux, Lucile et Émilie, animatrices pour le RPE du Pays de Craon, ont donc organisé une journée spéciale, le 14 septembre dernier, à la Maison de Communauté de Cossé-le-Vivien. Lors de cet événement, les participantes ont pris part à trois ateliers animés par des intervenantes spécialisées :

- Anne-Laure Bouchevreau, consultante en image, a animé un atelier pour les aider à améliorer leur communication grâce à l'usage des couleurs.
- Charlotte Chauveau, coach de vie, a proposé un atelier intitulé « L'arbre de vie ». L'objectif était de révéler les compétences et talents de chacune, afin qu'elles puissent faire le bilan de ce qu'elles sont aujourd'hui.
- Céline Frémondrière, naturopathe et réflexologue, a conduit un atelier axé sur le bien-être personnel, incluant la réflexologie palmaire et l'utilisation de plantes et d'huiles essentielles.

Cette journée a été chaleureusement accueillie par les assistantes maternelles. Elle leur a offert une parenthèse bienveillante, sans la présence des enfants, pour échanger sur leurs réussites et partager leurs difficultés. Fort de ce succès, le RPE aimerait renouveler cette opération l'an prochain.



## FESTI'LEGO : UN PROJET POUR LES PETITS COMME POUR LES GRANDS !

Du 8 janvier au 21 février 2024, un concours de construction de LEGO a été organisé par les ALSH du Pays de Craon. Au travers de ce projet inédit, le CIAS souhaitait **créer du lien entre les enfants du territoire en les fédérant autour d'un projet commun** et les sensibiliser aux techniques de construction grâce à un jouet emblématique comme le LEGO.

En fin de journée, une remise des prix par le jury composé d'élus et d'agents du CIAS a eu lieu, permettant de désigner les grands gagnants de ce concours. Au total, ce projet a permis de **rassembler 9 ALSH et plus de 200 enfants**.

Le bilan de cette première édition est très positif. Une seconde édition est en cours en ce début d'année 2025 avec davantage de constructions et de nouveaux partenaires, comme les centres sociaux, afin de proposer des défis en famille.

Ce temps fort s'est clôturé le mercredi 21 février par un mini festival du LEGO où les enfants pouvaient participer à différents défis : création d'une mosaïque, défi du pont, jeux d'obstacles, « construction/destruction Top chrono », etc.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

L'ensemble des ALSH (Accueils de Loisirs Sans Hébergement) du Pays de Craon a vu sa fréquentation d'enfants augmenter durant l'été 2024.

Pour rappel, il y avait 8 ALSH gérés par le CIAS du Pays de Craon cet été.

395

enfants du territoire sont partis en séjour estival avec le CIAS du Pays de Craon

# JEUNESSE

## LES SÉJOURS AU SERVICE JEUNESSE

Véritable démarche de projets, **les séjours sont le résultat d'un travail collectif réalisé par les jeunes**. En effet, ils ont la possibilité de définir une grande partie de ce qu'ils vont vivre : le lieu, les activités, le rythme de la journée, en fonction des coûts et du budget. Pour ce faire, un animateur les accompagne dans leur organisation. Concrètement, il doit poser le cadre, afin de définir un budget, garder une alimentation et un rythme de sommeil équilibrés et surtout faire en sorte que le groupe fonctionne. À l'aide de petits jeux, il invite les jeunes à exprimer ce dont ils ont besoin pour passer de bonnes vacances en collectivité.

**En 2024, deux séjours ont été réalisés.** Le premier, à Pornic, a permis de réunir 12 jeunes de 11 à 14 ans et le second à Carcans, en Gironde, a rassemblé 13 jeunes de plus de 15 ans. **Chaque participant a été impliqué dans l'ensemble des réunions** qui se sont déroulées de février jusqu'à la veille du départ.

**Les séjours ont été un véritable succès**, les jeunes et les animateurs sont revenus ravis et espèrent repartir l'année prochaine ! Nous espérons pouvoir recruter assez d'animateurs l'été prochain pour proposer des séjours tout en maintenant l'accueil dans les maisons des jeunes de Cossé-le-Vivien et Renazé.



1 671 km

de trajets effectués avec la navette sur l'été 2024, pour aller chercher les jeunes dans les communes

# PERSONNES ÂGÉES

## 41 671

repas distribués sur le territoire du Pays de Craon dont 19 108 par l'ADMR

## 17

partenaires associés à la Charte des Aînés

(MSA, CIAS, Communauté de Communes du Pays de Craon, CD 53, Carsat, All'âges, ADMR, Vivre ADOM, ASMA, Domalliance, CHLSOM, Association Ponceau Charmilles, MSAIO, Service Civique Solidarité Seniors, Centre Social Douanier Rousseau, Centre Social Nulle Part Ailleurs, Espace de vie Sociale le Vi & Vien)

## MISE EN PLACE DE LA CHARTE DES AÎNÉS AVEC LA MSA !

Dans le cadre de la charte des aînés, plusieurs actions ont été mises en lumière. Parmi elles, deux ont été engagées en 2024 avec notamment la préparation du premier salon du bien vieillir intitulé « L'art de bien vieillir en Pays de Craon » et la création d'un livret répertoriant les structures et actions adaptées du territoire.

Ce répertoire, élaboré à partir du livret du « Proche aidant » de l'association *All'âge*, réalisé avec le soutien du CEAS 53, a pour but de recenser les services et établissements du territoire

intervenant auprès des aînés, selon leurs différents besoins. À terme, il sera largement diffusé auprès des centres sociaux, des mairies, des agences France services, ainsi qu'à tous les services et établissements intervenants auprès des aînés, à compter de juin 2025.

Le salon « **L'art de bien vieillir en Pays de Craon** » est en préparation depuis juin 2024. Un groupe de travail, associant différents partenaires, prépare cet évènement qui aura lieu **le jeudi 12 juin à la salle de l'Orion de La Selle-Craonnaise**. Cette journée

ouverte à tous, a pour objectif de réunir professionnels et habitants, afin de les orienter et créer du lien.

Pour cette première édition, le thème retenu est l'alimentation. Une conférence sur le plaisir de manger aura lieu avec différents intervenants. Des ateliers seront également proposés avec un chef cuisinier et une diététicienne pour allier le plaisir de manger sainement et simplement. Sur le thème du « bien vieillir », prendre soin de soi se traduira par des ateliers bien-être organisés tout au long de la journée.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis plusieurs années, le CIAS propose des actions afin de lutter contre l'isolement des personnes âgées sur le territoire et de leur offrir des solutions adaptées. Parmi celles-ci figure le portage de repas à domicile.

Le portage des repas est mis en place depuis plus d'un an pour 75 % des personnes interrogées. En général, c'est la famille qui initie la demande, ou celle-ci se fait via l'intermédiaire d'une assistante de service social suite à une hospitalisation. Le prix du repas varie en fonction des ressources des bénéficiaires. Pour en bénéficier, il suffit de déposer une copie de l'avis d'imposition au CIAS du Pays de Craon.



## EDI



### DES SÉANCES DE SPORT ADAPTÉES POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS !

Au même titre que les autres ateliers collectifs proposés au sein de l'Espace de Découvertes et d'Initiative (EDI), les objectifs des séances de sport adapté sont de **favoriser le lien social et d'encourager la mixité sociale sur le territoire** du Pays de Craon.

En 2024, quatre créneaux de sport adapté sont proposés :

- Relaxation et concentration, séance hebdomadaire (± 1h)
- Gym, séance hebdomadaire (± 1h)
- Multisports, séance hebdomadaire (± 45 min/1h)
- Aquagym, séance bimensuelle (± 45 min)

En 2024, près d'**une centaine de personnes ont pratiqué une activité physique**. Toutes les séances sont animées par un professionnel sportif, qui adapte les propositions pour encourager la pratique d'une activité physique régulière accessible à un large public, quelles que soient les problématiques de santé. Les

exercices proposés visent à **améliorer la souplesse, la concentration, l'endurance, le renforcement musculaire, l'équilibre et la coordination des mouvements**.

Toutes les séances sont également accompagnées par une professionnelle de l'EDI. Les objectifs de cet accompagnement sont multiples : encourager, motiver et valoriser les progrès, les efforts et les réussites tout en impulsant une dynamique positive et en favorisant la création de lien social pendant les séances.



### FRANCE SERVICES AU CŒUR DE L'ACCOMPAGNEMENT CITOYENS !

Le Pays de Craon dispose de **deux espaces France services**, à Craon et Renazé. Ce guichet unique est un service de proximité **dédié à l'accompagnement des démarches administratives et à l'accès au numérique** pour tous les habitants du territoire.

En 2024, plus de 7 000 accueils ont été pris en charge, dont 70 % d'entre eux ont amené à des accompagnements individuels. Avec la mise en place du contrôle d'accès sur les déchetteries du territoire, l'année 2024 a été marquée par l'accompagnement pour l'inscription sur le portail usagers. Toujours dans un objectif d'accompagner les habitants, une action en partenariat avec la Banque de France a

été organisée à Renazé en septembre 2024 sur les risques d'arnaques en ligne.

Bien que la fréquentation soit en augmentation, les agences du Pays de Craon souhaitent **continuer à se faire connaître auprès des citoyens**. Un travail de proximité avec les secrétaires de mairies a été engagé. Des réunions d'information dédiées, ainsi que des périodes d'immersion dans les agences ont été proposées aux secrétaires qui le souhaitent. À terme, une réflexion sera engagée pour organiser des permanences délocalisées dans les communes, afin d'aller vers les citoyens.

22

accueils en moyenne par jour dans les agences France services du Pays de Craon

175 000 €

de budget annuel moyen pour le service dont 80 000 € de subventions de l'État

FRANCE SERVICES



## DE LA GEPU À LA GIEP : COMMENT ET OÙ DÉCIDER DEMAIN ?

### 1. La Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU), c'est quoi ?

Depuis sept ans, les communes du territoire ont transféré, en même temps que l'assainissement des eaux usées, la GEPU à la Communauté de Communes du Pays de Craon. On parle de GEPU pour désigner le système qui permet de collecter, stocker et évacuer l'eau de pluie. Cette définition tend à donner un contour très « tuyau », que l'on peut comparer au système d'assainissement. Pendant longtemps, on parlait de tout-à-l'égout sans les distinguer l'un de l'autre. Il était considéré comme salubre et sanitaire d'évacuer l'eau pluviale, perçue comme un « déchet ».

On utilise le terme « eaux pluviales urbaines » car le système est présent selon la taille de la commune, dans le bourg et les zones dites urbaines. Il accompagne le développement de l'urbanisation des paysages des communes et l'extension des zones imperméables (routes, parkings, toitures, etc.). Dans ces zones, les communes assurent l'entretien, le nettoyage des infrastructures visibles, comme les grilles ou les caniveaux, rattachés à ce qu'on appelle globalement la voirie (cf. schéma n°1). Cet entretien facilite l'évacuation des eaux de pluies et de ruissellement issues de ces surfaces dites imperméabilisées vers le

réseau et contribue au bon état général de la voirie des communes. Mais à ce stade, l'eau n'a pas encore intégré les réseaux. C'est ensuite que le Pôle Eau et Assainissement, en charge de la GEPU, intervient en assurant de son côté les missions d'entretien et de maintenance des réseaux qui représentent la partie enterrée du système (cf. schéma n°1). Ces réseaux ont pour vocation d'évacuer rapidement les eaux vers le milieu naturel ou vers des bassins (de rétention ou d'orage) qui sont la partie visible du système (cf. schéma n°2). Ces bassins stockent et retardent l'évacuation de l'eau.

Schéma n°1 :

# EAUX PLUVIALES



En surface :

- 1 : Grilles
- 2 : Avaloir ou bouche d'engouffrement
- 3 : Caniveaux
- 4 : Regard de visite (fonte)

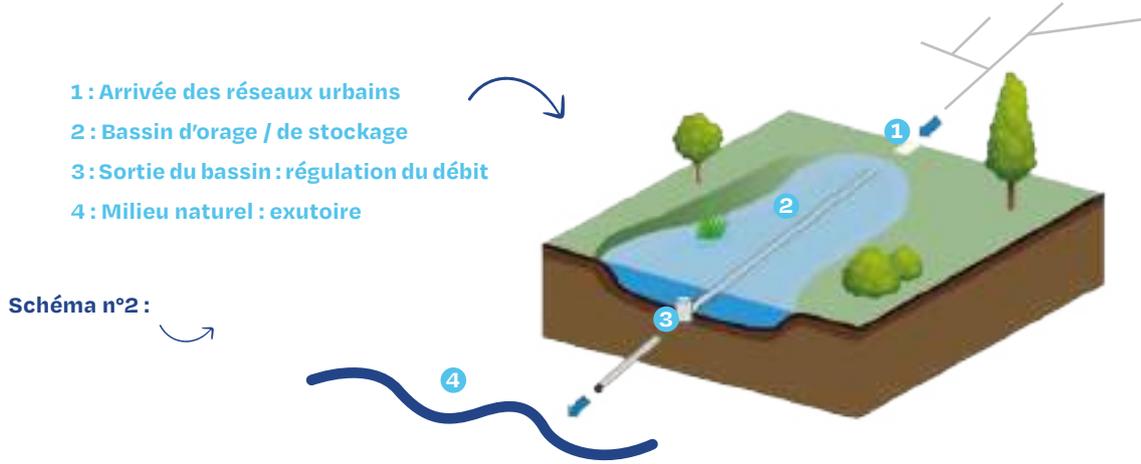
- 1 : Décantation
- 2 : Ouvrages de visite
- 3 : Branchements
- 4 : Canalisations



Partie enterrée :

- Entretien à la charge des communes
- Entretien à la charge du pôle Eau et Assainissement du Pays de Craon

En théorie, le diamètre des tuyaux et le volume des bassins sont calculés en fonction de la quantité des surfaces imperméabilisées des espaces publics et privés aménagés (toitures, terrasses, etc....) dans un périmètre donné et normalement bien identifié. In fine, l'eau de pluie collectée et stockée rejoindra le milieu naturel (ruisseau, rivière,...) ou ce qu'on appelle également la source, qu'elle ait temporairement quittée ou qu'elle n'ait pas pu atteindre en tombant.



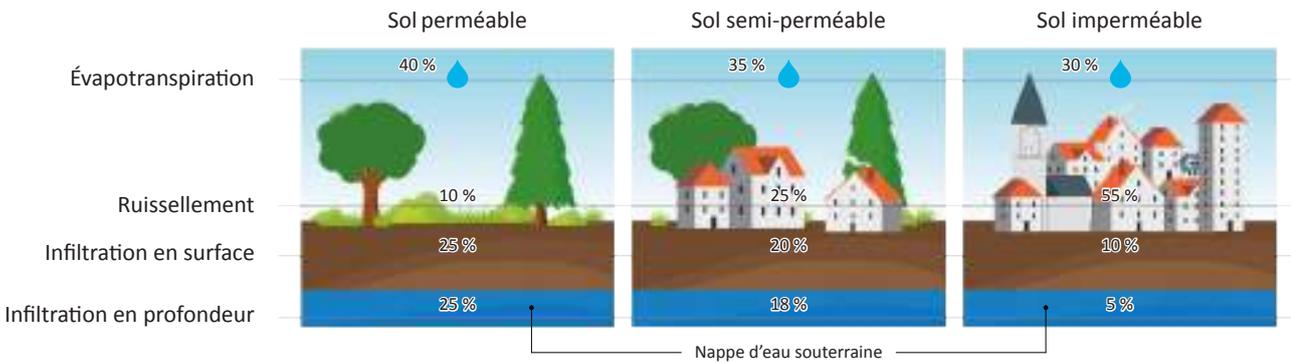
## 2. Au-delà de la GEPU : ruissellements et inondations

Ces dernières années, les phénomènes pluvieux, de ruissellement ou d'inondations augmentent en intensité et en fréquence. Ce système est souvent le premier à être considéré comme responsable, soit pour des raisons de dysfonctionnement (défaut d'entretien ou de structure), soit parce qu'il est jugé sous dimensionné (tuyau pas assez gros...). La réalité est cependant plus complexe. Par exemple, un ruissellement généré par des zones amont non intégrées par les communes

à l'aménagement initial, ou issu de zones plus rurales rendues imperméables, ne pourra pas être collecté par un réseau qui n'a pas été conçu pour cela (cf. schéma n°3). Ce ruissellement va s'ajouter à celui de la voirie des zones aval dont les grilles ne seront plus en capacité d'évacuer vers les réseaux. Ce trop-plein pourra entraîner des inondations de la voirie et se déverser parfois vers les propriétés et les habitations. De même, il n'est pas rare de voir d'anciens fossés ou mares qui ont été busés ou bouchés,

des ruisseaux canalisés sans avoir fait l'objet d'études préalables et utilisés comme réseaux. Le tout générant des désordres et accélérant l'évacuation des réseaux vers les exutoires déjà saturés menaçant d'inonder les habitations les plus proches et entraînant une montée en charge, voire un débordement des réseaux ou des bassins qui ne peuvent plus évacuer que par le haut vers les habitations situées plus bas. C'est la double peine !

**Schéma n°3 :**





### 3. La Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) : une solution alternative

La gestion du ruissellement est majoritairement liée aux aménagements et activités de surface générés par les communes et leurs habitants. Les communes héritent de la responsabilité des aménagements urbains passés mais demeurent responsables de la stratégie à mettre en œuvre pour ceux en cours et à venir.

L'approche « tout tuyau » dans la GEPU montre sans doute ses limites. Elle peut être perçue comme onéreuse voire inadaptée. Cependant, le patrimoine est bien là et doit impérativement faire l'objet d'études de suivi et de programmes de travaux.

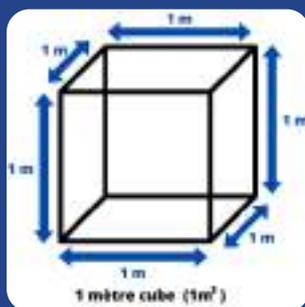


En parallèle, la Gestion Intégrée des Eaux Pluviales (GIEP) offre aux communes une nouvelle approche visant à limiter l'imperméabilisation des sols, à retenir l'eau de pluie au maximum (limiter le ruissellement) et à la gérer à la source en favorisant son infiltration naturelle. L'intégration de la gestion de l'eau dès la conception des projets d'aménagement fait partie des potentielles solutions, comme par exemple, la création de parkings perméables, de bassins de rétention ou des toitures végétalisées. Certaines communes expérimentent ponctuellement cela mais, il n'existe pas de service intercommunal en charge de la mise en œuvre et de suivi de la GIEP.

Il ne suffit pas d'opposer l'Entonnoir (GEPU) à l'Éponge (GIEP), les deux systèmes devront cohabiter et coexister. L'émergence de l'un ne signifie pas la disparition totale et définitive de l'autre. En revanche l'urgence réside dans la mise en œuvre d'outils de planification et de zonage pour demain, permettant de définir qui fait quoi, quand, comment et où.

#### LE SAVIEZ-VOUS ?

**1 m<sup>3</sup> d'eau = 1 000 litres = 1 000 bouteilles d'un litre**



=



L'eau en bouteille est 300 fois plus chère que l'eau du robinet. Pour fabriquer une bouteille plastique contenant 1 litre d'eau, il faut 100 ml de pétrole, 80 gr de charbon, 42 litres de gaz et surtout 2 litres d'eau.

## La Gestion des Eaux Pluviales Urbaines (GEPU) en Pays de Craon c'est :

53

bassins d'orages  
sur le Pays de Craon  
(hors Zones d'Activités)

207 km

de réseaux  
d'eaux pluviales



### À CRAON, LE BASSIN DE LA DRAPÉLIÈRE RETROUVE SES FONCTIONS PREMIÈRES

En 2001, dans le cadre de la création du lotissement du Pin à Craon, la ville a aménagé un bassin d'orage. **Ce dernier avait pour fonction première, d'assurer un stockage temporaire de l'eau de pluie**, en cas de pic orageux, pour lutter contre les inondations, puis de la restituer ensuite via les réseaux.

Depuis le transfert en 2018 de la compétence Eau et Assainissement à la Communauté de Communes du Pays de Craon, les équipes sont régulièrement intervenues en raison de problèmes d'inondations récurrents dans le secteur.

En 2021, une étude hydraulique a permis de constater plusieurs problématiques. Au fil des années, **le bassin a perdu sa fonction de bassin d'orage et a été progressivement considéré comme un plan d'eau d'agrément**, ouvert à la pratique de la pêche. Une partie du stockage temporaire est donc devenue permanente, diminuant d'autant les capacités de stockage. Des problèmes de débordement de la canalisation d'évacuation présente sur des parcelles privées devaient également être réglés.

Après de nombreux échanges, il a été convenu entre la ville de Craon et la Communauté de Communes de **redonner au bassin sa fonctionnalité première de régulation et de lutte contre les inondations**. Les travaux ont été réalisés du 10 septembre au 31 octobre 2024 et ont permis :

- La condamnation et la suppression de l'ouvrage de régulation existant ;
- La création d'un nouvel ouvrage de régulation ;
- La neutralisation de plusieurs drains situés en dessous du niveau de vidange du nouvel ouvrage de régulation ;
- La création d'un nouveau réseau sur le domaine public (route de Rennes, route départementale N°25).

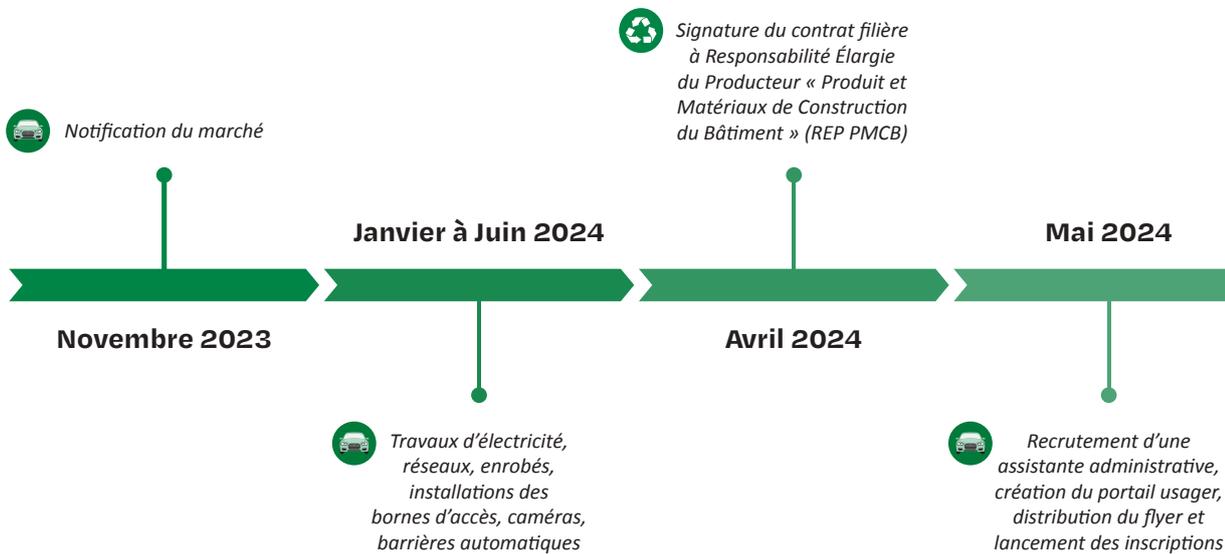
L'opération (études et travaux), financée à 50 % par la Communauté de Communes du Pays de Craon et 50 % par la Ville de Craon, avait été estimée à 228 000 € HT. Cependant, lors des travaux, la structure de la voirie départementale (D25) n'a pas supporté le terrassement d'une tranchée, engendrant un coût supplémentaire de 28 000 €.



# ORDURES MÉNAGÈRES

## MISE EN PLACE DU CONTRÔLE D'ACCÈS ET DES FILIÈRES PRODUIT ET MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION DU BÂTIMENT DANS LES DÉCHETTERIES !

L'année 2024 a été marquée, dans les déchetteries du Pays de Craon, par la mise en place du contrôle d'accès par lecture de plaque d'immatriculation et l'installation d'une nouvelle REP (filrière à Responsabilité Élargie du Producteur) pour mieux valoriser les déchets. Concrètement, les habitants et les professionnels du territoire doivent dorénavant s'inscrire sur notre portail en ligne, afin d'enregistrer leur véhicule pour avoir accès aux sept déchetteries du Pays de Craon. Les objectifs de ce dernier sont simples : maîtriser et réguler l'origine des apports, sécuriser les dépôts en limitant le nombre de véhicules sur le quai, accompagner davantage les usagers dans leur geste de tri grâce à une plus grande disponibilité des agents et permettre une facturation simplifiée pour les professionnels. En parallèle, des bennes pouvant accueillir le plâtre, les menuiseries vitrées, les plastiques souples et durs, le polystyrène, ainsi que le bois bâtiment ont trouvé leur place au sein des déchetteries.



### Légende :



Contrôle d'accès en déchetterie



REP PMCB



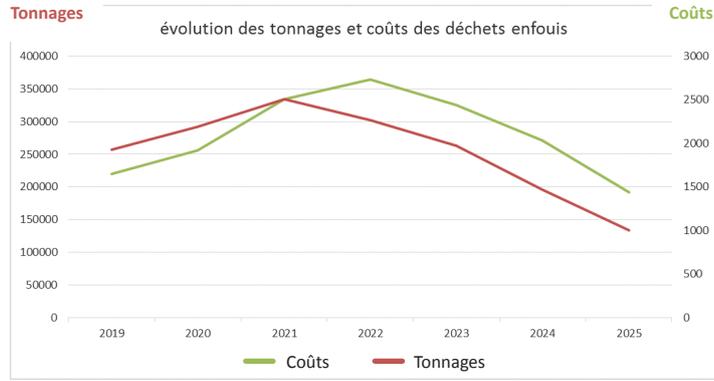
Choix des contenants, organisation des filières avec les éco-organismes, prestataires et les agents





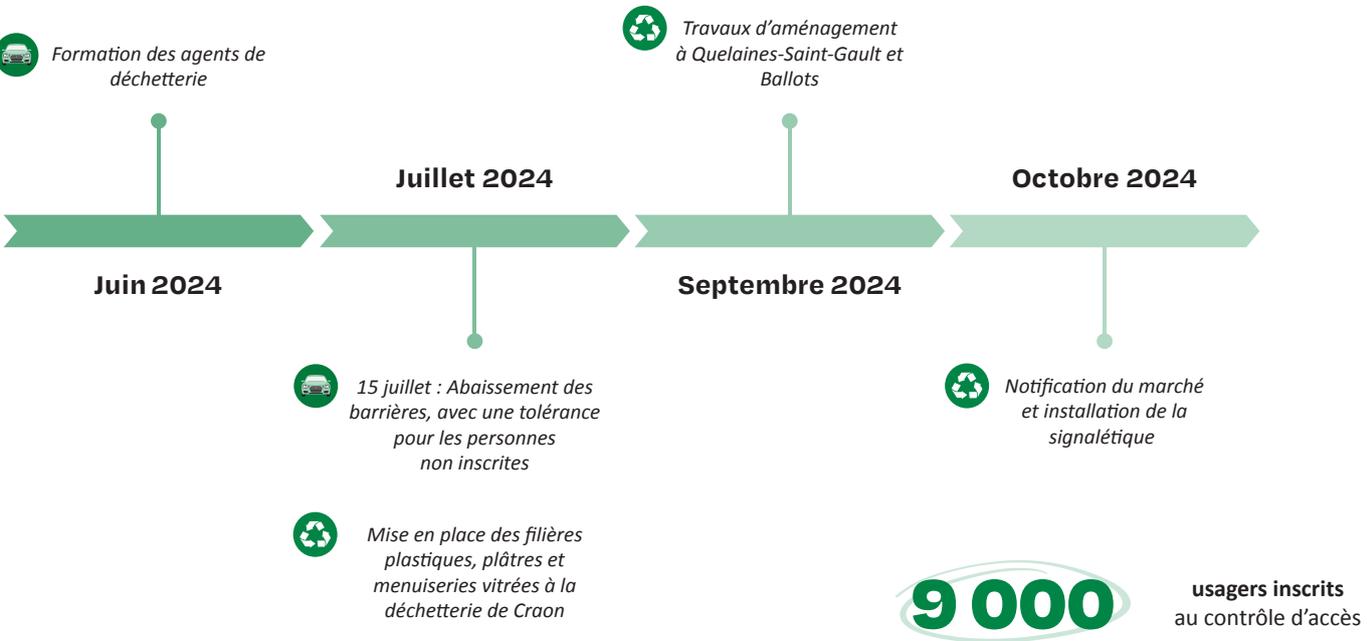
Les premiers résultats de ces deux outils n'ont pas tardé à se faire sentir. Depuis juillet 2024, **une baisse de 15 % des tonnages globaux a été relevée**, soit 1 000 tonnes de moins en six mois, **ainsi qu'une chute des tonnages concernant les déchets enfouis** (voir graphique).

Globalement les déchets sont mieux valorisés, car plutôt que d'être enfouis, ils sont recyclés ou utilisés comme matériaux combustibles. Au sein des sept déchetteries, les filières sont désormais plus adaptées aux professionnels avec la récupération des menuiseries vitrées, du bois, du plastique et du plâtre. De façon plus globale, le métier d'agent de déchetterie se complexifie, car les règles de tri imposées aux habitants sont de plus en plus précises et les incivilités en augmentation.



**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Qu'est-ce qu'une REP (filiale à Responsabilité Élargie du Producteur) ? En achetant un produit, le client paie une « éco-contribution », qui permet de couvrir les frais de collecte et de traitement de ces filières.





## 2024 : ANNÉE DE CHANGEMENT D'ORGANISATION POUR LA COLLECTE DES DÉCHETS

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024 et suite à l'attribution du marché de pré-collecte, collecte et tri, **l'entreprise SUEZ a été retenue pour collecter les emballages et les ordures ménagères**. Attribué pour une période de 5 ans + 1 an, soit jusqu'au 31 décembre 2029, SUEZ collecte près de 7 500 bacs chaque semaine sur le territoire.



Après plusieurs mois, nous constatons que **les erreurs de tri dans le bac à emballages sont toujours trop nombreuses**. 453 tonnes de déchets ne devraient pas s'y retrouver : sacs, couches, litières, déchets électriques, vêtements, etc. Cela **provoque un surcoût s'élevant à 200 000 € pour l'année 2024**. Au quotidien, le Pays de Craon et ses agents travaillent à réduire ces erreurs. Certains bacs contenant des erreurs peuvent être signalés par un scotch « refus de collecte » et d'un « cintre » avec les coordonnées de l'ambassadeur du tri, afin que les usagers puissent comprendre et modifier leurs erreurs. Les refus de collecte ont débuté en mars avec les bacs des professionnels, puis se sont étendus aux tournées des particuliers. En 2024, ces erreurs de tri ont coûté près de 200 000 € à la collectivité.

# 7 500

**bacs collectés**  
chaque semaine sur le territoire

## GESTION DES BACS EN RÉGIE

En 2024, le Pays de Craon a fait le choix de **réaliser la gestion des bacs en régie, afin d'être plus réactif au quotidien**. Auparavant, cette tâche était réalisée par l'entreprise *SULO* pour un montant de 120 000 €, dont l'entrepôt était basé en Ille-et-Vilaine, à Saint-Jean-sur-Vilaine (35).

Afin d'internaliser cette mission, un agent a été recruté à mi-temps. Il prépare, lave et livre les bacs. L'intercommunalité s'est également équipée d'un véhicule, d'un logiciel adapté et a fait l'acquisition d'un parc de 420 bacs. Cette année, près de 550 interventions ont été réalisées pour des premières dotations ou des échanges de bacs. Le délai d'intervention est de sept jours maximum.

En intégrant les dépenses et recettes supplémentaires, cette opération a **permis une économie de 75 000 € par an**.



## L'IMPORTANCE DES BIODÉCHETS DANS LE TRI EN PAYS DE CRAON !

# 102 kg

**d'ordures ménagères collectées** en moyenne par habitant

# 230 T

**de biodéchets en compost**

Le tri à la source des biodéchets est obligatoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2024. Grâce à cette nouvelle réglementation, **les ordures ménagères collectées cette année ont diminué de 230 tonnes, ce qui a permis d'économiser 18 000 €**. Plus globalement, la moyenne d'ordures ménagères collectées par habitant s'élève aujourd'hui à 102 kg, tandis que l'objectif fixé au début du mandat était d'atteindre les 100 kg/habitant d'ici 2026.

Cette baisse est, en partie, liée aux actions de valorisation des biodéchets qui ont été mises en place sur le territoire, telles que :

- L'installation de 10 Points d'Apport Volontaire (PAV) qui ont permis de détourner 17 tonnes de biodéchets des ordures ménagères,
- La mise en place d'une collecte auprès des professionnels par l'entreprise « Les Pieds Sur Terre » qui a permis de détourner 95 tonnes de biodéchets,
- La création d'une collecte auprès des collègues pour récolter près de 3,5 tonnes de déchets,
- La distribution de 350 composteurs individuels pour les habitants du territoire.

Un poste de chargée de mission est financé par le Fonds Verts pendant 3 ans. Elle se charge de développer les actions permettant de valoriser les biodéchets alimentaires et les déchets verts.







## ENTRETIEN DES SENTIERS DE RANDONNÉES ET DE LA VOIE VERTE

Chaque année, plusieurs prestataires participent à l'entretien des 68 km de sentiers de randonnée et des 37 km de voies vertes présents sur le Pays de Craon.

L'entreprise *SARL Delhommel*, située à Prée-d'Anjou, intervient mécaniquement sur 51 km de sentiers pour effectuer quatre broyages du sol, le débroussaillage des talus et l'élagage des haies. Elle travaille également sur les 37 km de voies vertes, afin de réaliser trois broyages des bernes, un débroussaillage et un élagage annuel.

Le fonctionnement est différent avec les communes de Cossé-le-Vivien, Cuillé, Cosmes et Méral. En effet, ces dernières

assurent, sur 10 km de sentiers, le broyage du sol en prestations de services pour la Communauté de Communes.

L'entreprise *Benoît Séjourné*, basée à Cossé-le-Vivien, assure ponctuellement le débroussaillage et l'élagage sur les secteurs de Cuillé et Cossé-le-Vivien. Tandis que certains sentiers sur Renazé, La Rouaudière, Congrier et Saint-Aignan-sur-Roë sont entretenus dans le cadre du marché de broyage des accotements de voiries, par les prestataires voirie.

Enfin, le chantier d'insertion *Études et Chantiers* assure, sur la voie verte, par le biais d'une convention, l'entretien des parkings, le nettoyage des bornes kilométriques et des panneaux, les

chantiers d'abattage préventifs, ainsi que l'entretien des ouvrages d'art et le débroussaillage manuel des dix chemins d'accès aménagés dans les talus de la voie verte. Sur les sentiers, il assure l'entretien quatre fois par an des 4 km de sentiers non mécanisables sur Pommerieux, Quelaines-Saint-Gault, Athée et Craon (débroussaillage des ronces, du sol, taille des arbres).

Le budget annuel des prestations d'entretien des sentiers et de la voie verte est de 55 700 € TTC.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

En 2024, la Communauté de Communes est intervenue sur 127 voiries pour réaliser 65 km de curage de fossés et 161 000 m<sup>2</sup> d'enduit d'usure, ainsi que pour préparer la chaussée sur 109 km de voiries, pour un montant total de 820 000 € TTC.



## ▶ DÉBUT DES TRAVAUX D'EXTENSION DU CENTRE ADMINISTRATIF INTERCOMMUNAL À CRAON

Les travaux d'extension du Centre Administratif Intercommunal de Craon sont en cours depuis le 21 juin 2024. Ils se dérouleront en deux phases :

1. L'extension de 290 m<sup>2</sup> devrait être livrée pour juin 2025. Elle contiendra une salle de réunion de type auditorium (équipée de gradins sur 3 niveaux, de matériel de visioconférence et vidéo-projection, de sonorisation avec micros dans les gradins) qui servira pour les réunions et les Conseils Communautaires, une salle de convivialité de 30 places (réfectoire agents et pots de l'amitié), ainsi qu'une terrasse de 70 m<sup>2</sup>.



2. Le réaménagement intérieur de 210 m<sup>2</sup> du bâtiment existant débutera ensuite et devrait être livré pour mars 2026. Cela permettra d'ajouter près de 10 postes de travail supplémentaires, incluant un bureau d'accueil visible dès l'entrée dans le bâtiment et un bureau dédié au Président.

Ces travaux seront aussi l'occasion de restructurer la chaufferie et de passer à l'énergie bois granulé. Par ailleurs, lors des études, le comité de pilotage a retenu la construction de mur en ossature bois avec remplissage en bottes de paille ainsi que l'installation de panneaux photovoltaïques en toiture.

Le coût total du projet est de 1,60 M€ HT, cofinancé par l'État, le Conseil Départemental de la Mayenne et l'ADEME.

### LE SAVIEZ-VOUS ?

Afin de sécuriser les accès aux bâtiments, le service maintenance continue le déploiement initié il y a plusieurs années du système de contrôle d'accès par badge sur plusieurs bâtiments intercommunaux (Centre Administratif Intercommunal, Centre aquatique l'Odyssée, crèches de Renazé et Craon, l'école de musique de Cossé-le-Vivien et Craon).

Ce système évite la gestion, parfois complexe, des clés et permet une gestion centralisée et sécurisée des accès, plus efficace et beaucoup moins coûteuse en cas de renouvellement. Au total, 17 portes sont équipées et 232 badges ont été distribués.





# PÔLE CULTURE

## LE PÔLE CULTURE, PARTENAIRE ACTIF DU FESTIVAL DES 37 !

La 4<sup>ème</sup> édition du Festival des 37, qui s'est déroulée du 2 au 10 décembre 2023, a été le fruit d'une collaboration entre l'association l'Autre Vie du Papillon, les Ateliers d'Échanges du CIAS et le Pôle Culture du Pays de Craon.

Pour l'occasion, le Réseau Lecture publique a accueilli l'exposition « Le chemin de Papa » de Jean-François Castell, enrichie de capsules sonores réalisées par les élèves de l'Établissement d'Enseignements Artistiques (EEA) et a organisé une rencontre avec le documentariste à l'Hippodrome de Craon. La Saison Spectacle vivant a proposé deux spectacles à l'Espace Culturel Saint-Clément : *Moitié Voyageur* de Logan de Carvalho et le quintet swing Mabel 5 avec *Teatro Zingaro*, tous deux affichant complets. Tout au long du festival, les élèves et enseignants de l'EEA ont proposé des concerts, master class, ciné-concert et petits-déjeuners musicaux avec au total six interventions ayant mobilisé 136 élèves et professeurs.



### LE SAVIEZ-VOUS ?

Le Pôle Culture a sélectionné en mai 2024 la compagnie NGC25, suite à un appel à projets auprès d'une quinzaine de compagnies de danse de la région, pour mener une résidence participative co-construite au sein du collège Alfred Jarry de Renazé autour du projet A.D.O : *Ni + Ni - Quelle est ma place ?*.

4 300

entrées  
sur la saison 2023-2024

3 700

personnes touchées  
par des actions de  
médiation

19 €

de reste à charge  
par usager pour le  
Pays de Craon

450

foyers venus  
au moins voir un  
spectacle sur la saison

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Depuis le lancement de la Saison Spectacle vivant 2024-2025, 11 bénévoles ont été recrutés pour assurer des missions de communication ou d'accueil des artistes et du public, apportant un soutien précieux à l'équipe de la saison.

Vous souhaitez devenir bénévole ?  
Contactez le Pôle au  
02 43 09 19 89.

## IMMERSION ARTISTIQUE ET CIRQUE AU PAYS DE CRAON : DEUX SEMAINES DE CRÉATION ET DE DÉCOUVERTES POUR LES JEUNES DU TERRITOIRE !

Du 19 février au 2 mars 2024, le Pays de Craon a eu la chance d'accueillir les artistes Amanda Delgado et Alejo Gamboa de la compagnie Alta Gama pour deux semaines d'immersion artistique mêlant spectacle, résidence de création et ateliers cirque avec les jeunes du territoire. Cette présence articulée autour de deux projets : *Winning is for losers*, future création de la compagnie, travaillée à l'espace Saint-Clément à Craon, et *Mentir Lo Minimo*, spectacle de cirque présenté le mercredi 27 février 2024 à guichet fermé sur la commune de Pommerieux, réunissant près de 170 spectateurs.

Parmi ces spectateurs, un groupe de 18 jeunes mobilisés par la Saison Spectacle vivant, le service jeunesse de Cossé-le-Vivien et le Nulle Part Ailleurs de Craon pour participer à un stage de cirque de quatre jours encadré par les artistes, dans le cadre d'un projet d'Éducation Artistique et Culturelle. Ce parcours s'est clôturé par une belle restitution présentée aux familles.



## UN FINAL AVEC LES BUBBEY MAYSE ET LES TALENTS LOCAUX À COSSÉ-LE-VIVIEN

La saison 2023-2024 s'est clôturée en fanfare avec un concert exceptionnel du groupe *Bubbey Mayse* accompagné par un chœur et un orchestre 100 % Pays de Craon.

Un projet imaginé et mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre la Saison Spectacle vivant et l'EEA. Au total, ce sont 15 musiciens et 12 choristes amateurs du territoire qui ont participé à cette belle aventure ! Durant le week-end de trois jours, ils ont alterné rencontres avec le groupe et ateliers chant et musique pour préparer les morceaux de ce concert de clôture de saison inédit. Présenté dans le bel écrin du théâtre de verdure de Cossé-le-Vivien, le samedi 25 mai, il a rassemblé près de 160 spectateurs.

Une expérience qui restera l'un des grands moments de cette saison 2023-2024.



LE SAVIEZ-VOUS ?

L'EEA, service public intercommunal, est bien plus qu'une école de musique !

Depuis 2015, il s'est transformé en un Établissement d'Enseignements Artistiques proposant des ateliers théâtre, des interventions théâtrales en milieu scolaire, ainsi qu'un parcours interdisciplinaire atypique centré sur les arts de la scène (musique, théâtre, mouvement).

**L'OAE DE L'ORIENTE SÉLECTIONNÉ POUR UNE REPRÉSENTATION AU JARDIN DU LUXEMBOURG !**

Le 24 juin 2024, les élèves des orchestres de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup> du collège de l'Oriette de Cossé-le-Vivien se sont rendus à Paris pour représenter l'association Orchestre à l'École (OAE).

Pendant une heure, ils ont eu la chance de **se produire sous le kiosque à musique du Jardin du Luxembourg**, tout en découvrant ce magnifique parc. En clôture de cette journée, ils ont eu l'honneur de découvrir le Sénat, accompagnés de Madame Elisabeth Doineau, Sénatrice de la Mayenne, qui leur a offert une visite guidée en exclusivité.



**SPECTACLE INTERDISCIPLINAIRE « GRETEL ET HANSEL » : UNE AVENTURE THÉÂTRALE ET MUSICALE INÉDITE !**



Les 13 et 14 avril derniers, les élèves et professeurs de l'EEA ont présenté *Gretel et Hansel* à la salle du FCC de Cossé-le-Vivien. **Une expérience inédite pour l'équipe, qui a proposé une adaptation du célèbre conte des frères Grimm**, inspirée de la pièce de Suzanne Lebeau.

**Ce projet ambitieux a réuni 138 participants sur scène**, lors d'une performance intergénérationnelle et interdisciplinaire qui a ravi petits et grands. Le public a répondu présent, avec 600 spectateurs tout au long du week-end.

**435**

élèves formés en 2024

**40**

événements sur le territoire

**149 €**

de reste à charge pour le Pays de Craon par usager

**26**

artistes enseignants

## LE SAVIEZ-VOUS ?

Si vous avez envie d'un bon roman policier, du dernier tome de votre bande-dessinée préférée, d'un jeu de société ou tout simplement d'échanger avec nos équipes, vous trouverez au moins l'une des 20 structures de lecture publique ouverte chaque jour de la semaine... même le dimanche !

**3 934**

adhérents actifs

**57 €**

de reste à charge pour le Pays de Craon par usager

**112 161**

prêts/prolongations (dont 5 312 prêts de jeux)

**30**

animations régulières (Histoires & contes, Bébés lecteurs, Temps Ludo)

## FORMATIONS, VISITES : LES BÉNÉVOLES EN ACTION !

Soucieux de faire évoluer les bibliothèques et points-lecture en adéquation avec les nouveaux enjeux de la lecture publique, le Réseau a organisé entre septembre et octobre 2024, deux temps de formation et une journée de visite à destination des bénévoles volontaires.

Accompagnées par des formatrices professionnelles, les équipes ont ainsi pu découvrir les nouveaux services proposés en bibliothèques rurales, la notion de « tiers lieu », et s'informer sur les dernières pratiques en matière de gestion des collections,

valorisation des documents, désherbage, aménagement, etc.

Ces deux journées ont été complétées par la visite de la bibliothèque de La Brûlatte dans le nord-ouest de la Mayenne et de la médiathèque Phileas Fogg, en Ille-et-Vilaine, deux structures particulièrement actives, reconnues pour leur ancrage territorial et la place accordée aux habitants dans leur fonctionnement. **Des échanges appréciés qui devraient faire germer de nombreuses idées !**



## LIRE À HAUTE VOIX : UN PLAISIR DE CHAMPION !



« Les petits champions de la lecture » est une initiative lancée par le *Syndicat National de l'Édition* qui permet aux élèves de CM1 de développer et de valoriser leurs compétences en lecture à voix haute à travers une expérience ludique et accessible.

Sous l'impulsion d'Océana Beaupérin, enseignante et bénévole du Réseau, un groupe de cinq enfants volontaires a préparé le concours à la médiathèque-ludothèque de Craon. Un jury de sélection pré-concours s'est réuni pour choisir le ou la candidate chargé.e de représenter le groupe lors de la sélection départementale. **Cette expérience s'est clôturée en juin 2024 par une lecture à voix haute de plusieurs textes, présentée par les enfants devant leurs familles.** Un dispositif reconduit pour l'année 2024-2025 !



## L'ESPRIT OLYMPIQUE S'EST EMPARÉ DU PAYS DE CRAON !

Le label « Terre de jeux 2024 », obtenu par la Communauté de Communes, a permis de se rassembler le 15 juin 2024 autour d'un objectif commun: **la promotion de la pratique sportive et la culture de l'Olympisme.**

Organisé par les 37 communes du territoire et la Communauté de Communes du Pays de Craon, cet évènement rassembleur a permis de fédérer petits et grands autour des Jeux Olympiques, grâce à de petits jeux ludiques et familiaux. **Près de 300 personnes se sont réunies en équipes sur la base de loisirs de la Rincerie** pour partager un moment convivial et sportif, à l'occasion de la 1<sup>ère</sup> édition des « Jeux du Pays de Craon ».



Une exposition sur les Jeux Olympiques et le Bus Tour 2024 de la Région des Pays de la Loire étaient aussi accessibles, permettant aux participants de profiter d'animations tout au long de l'après-midi. Avant de démarrer leurs parcours et de briller sur les sept ateliers proposés, **les 49 équipes ont eu la chance de porter la Flamme Olympique** mise à disposition par le Conseil départemental de la Mayenne.

En amont de cette journée inoubliable et à la veille des Jeux Olympiques, 5 totems ont été installés sur le site de façon permanente représentant chacun les communes du Pays de Craon et le nom de chaque ville ayant accueillie cet évènement.



## DES ACTIONS POUR PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ !

La Rincerie a poursuivi son engagement en faveur de la préservation des Espaces Naturels Sensibles (ENS). En collaboration avec *Mayenne Nature Environnement*, des suivis spécifiques ont été réalisés, afin de mieux comprendre et protéger la faune locale. Un inventaire des amphibiens et une étude approfondie des mammifères présents sur le site ont permis d'enrichir les connaissances naturalistes.

Parallèlement, un éco-compteur a été installé sur la queue de l'étang afin de mesurer la fréquentation pédestre. Un outil précieux pour adapter les aménagements et préserver l'équilibre écologique.

Les services ont aussi assuré un entretien respectueux de la biodiversité, incluant l'élimination des espèces nuisibles comme les frelons asiatiques, chenilles processionnaires et ragondins. Enfin, un bilan annuel détaillé a été dressé pour le comité de pilotage, garantissant une gestion transparente et adaptée aux enjeux environnementaux.

# LA RINCERIE

**45 140**

visiteurs  
sur le site de la base de  
loisirs en juillet et août

**60**

animations et  
événements organisés  
à la Rincerie en 2024  
(marché de producteurs,  
Rand'Orientation, stages,  
ouvertures nocturnes,  
clôture de saison, etc.)

**10 237**

nuitées au camping

**397**

baigneurs par jour  
en moyenne sur la période  
estivale

**21,66 €**

coût moyen d'un enfant  
d'une école du territoire  
accueilli dans le cadre des  
cycles EPS pris en charge  
par le Pays de Craon



## UNE ANNÉE ANIMÉE SUR LA BASE DE LOISIRS !

En 2024, la base de loisirs de La Rincerie a proposé une programmation qui a ravi petits et grands. En mars, une course d'orientation nocturne a marqué le début de la saison avec une aventure sportive sous les étoiles.



En juillet et août, l'été a été rythmé par un panel d'animations estivales : séances de yoga en extérieur avec l'association Ganesha, activité «Beach Vert» organisée par la ligue de football, présence de la Caravane du Sport grâce au CDOS et chaque lundi soir, des soirées conviviales avec un marché de producteurs et un pot de bienvenue au camping\*\*\*. Les amateurs de natisme ont également pu profiter de l'ouverture des locations nautiques en semi-nocturne.

En septembre, un vide-grenier et une exposition de véhicules anciens ont attiré les passionnés et les curieux, tandis que novembre a clôturé l'année en beauté avec un Escape Game géant, offrant un moment ludique et immersif. Une année dynamique qui confirme La Rincerie comme un lieu incontournable pour se divertir !

50 000

entrées payantes en 2024

20 700

entrées gratuites en 2024  
à destination des scolaires  
du territoire

27

## ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE POUR LES USAGERS EN SITUATION DE HANDICAP !

En 2024, le centre aquatique intercommunal l'Odysée a finalisé un projet visant à améliorer l'accessibilité pour les personnes en situation de handicap. Grâce au soutien du Conseil départemental de la Mayenne, est mis à disposition depuis la réouverture du

centre aquatique : une cabine PMR entièrement équipée avec des équipements adaptés pour garantir un confort optimal (table de change, lève-personne, paravent).

Ce projet témoigne de l'engagement de la collectivité

à rendre le centre aquatique accessible, sans distinction, et illustre la volonté de favoriser l'inclusion au sein du territoire.

## UNE PROGRAMMATION QUI SÉDUIT TOUTES LES GÉNÉRATIONS !



En 2024, l'Odysée a rythmé l'année avec des animations variées et attractives.

Au printemps, la chasse aux œufs de Pâques a rassemblé les familles pour un moment ludique et convivial. En juin, la Fête de l'école de natation a permis aux jeunes nageurs de profiter de parcours aquatiques et de divers jeux, suivis d'un goûter festif. L'été a ensuite pris le relais avec des aménagements ludiques, incluant structures gonflables, water-polo et terrain de volley-ball, qui ont fait vivre l'espace extérieur tout au long de la saison. En automne, l'Hydrocross a mis à l'épreuve les participants avec un parcours combinant cross-fit et obstacles aquatiques, tandis que les animations d'Halloween ont offert un moment festif et frissonnant.

L'année s'est conclue en décembre avec le Baptême de plongée baptisé « Père Noël sous l'eau », une expérience magique en collaboration avec le club de plongée Hippocraon'P. Les Soirées Zen de mars et novembre, véritables moments de détente alliant aquarelax, soins bien-être et espace tisanderie, ont compté parmi les temps forts de l'année.

Ces animations, tout comme l'ensemble des événements organisés en 2024, reflètent l'engagement de l'Odysée à animer la vie locale et à renforcer l'attractivité du territoire.



**76 000 €**

de recette  
de billetterie

**3 700**

heures de fonctionnement,  
soit en moyenne + de 10h  
par jour d'ouverture

**12,33 €**

coût net  
de fonctionnement par  
baigneur



# TOURISME

**415**

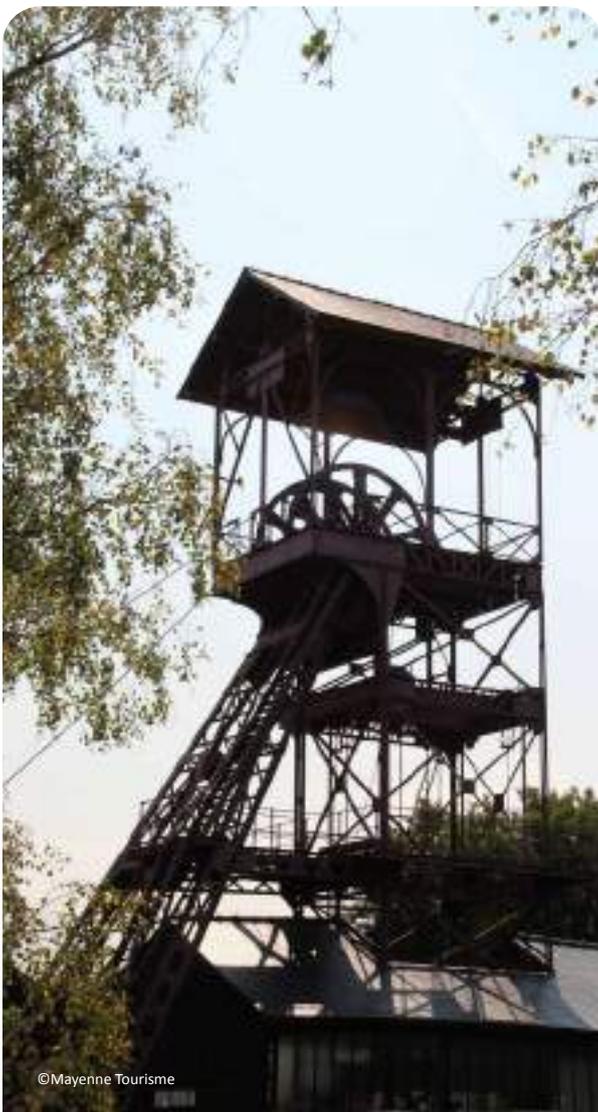
visiteurs  
contre 616 en 2023

**70**

visites guidées  
contre 99 en 2023



©Alexandre Lamoureux - Mayenne Tourisme



©Mayenne Tourisme

L'été 2024 en Pays de Craon a été marqué par une baisse générale de la fréquentation touristique. Une tendance qui reflète celle observée à l'échelle du département. Malgré des conditions climatiques parfois peu engageantes, les visiteurs ont continué d'apprécier les richesses naturelles et patrimoniales de notre territoire.

Parmi l'ensemble de nos visiteurs, 7 % étaient des touristes étrangers, 45 % provenaient d'autres régions de France et 48 % étaient des locaux profitant des attraits de leur propre territoire.



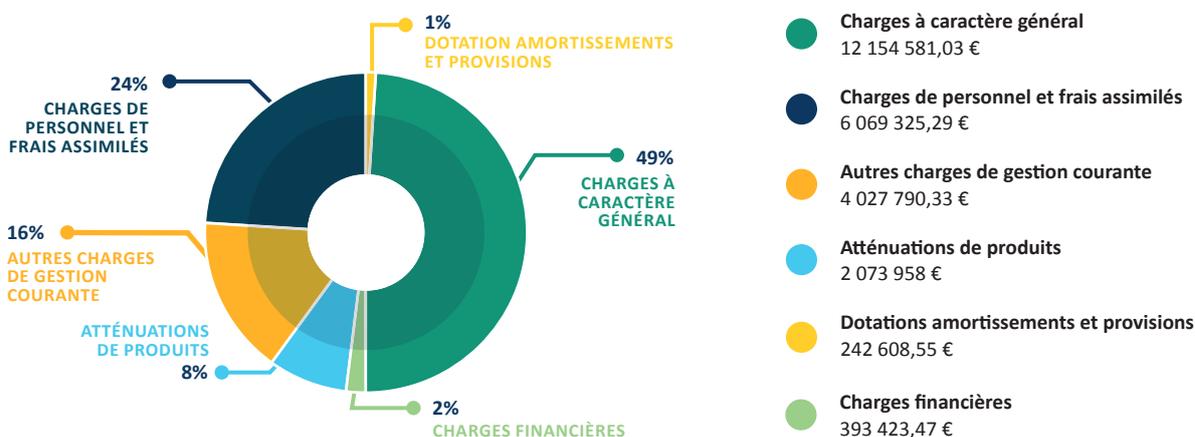
©Pascal Beltrami - Mayenne Tourisme



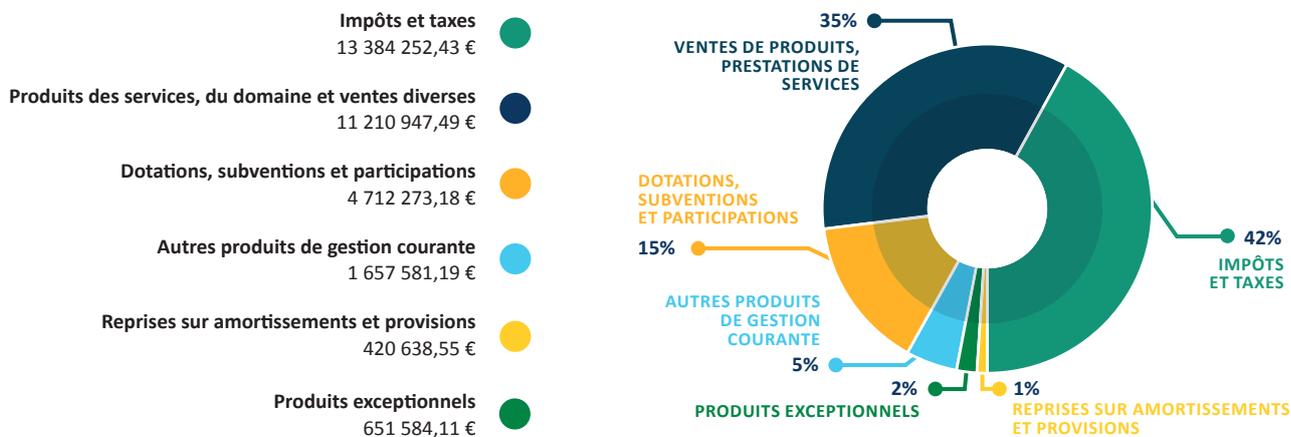
# FINANCES

- TOUS BUDGETS CONFONDUS (HORS CIAS)

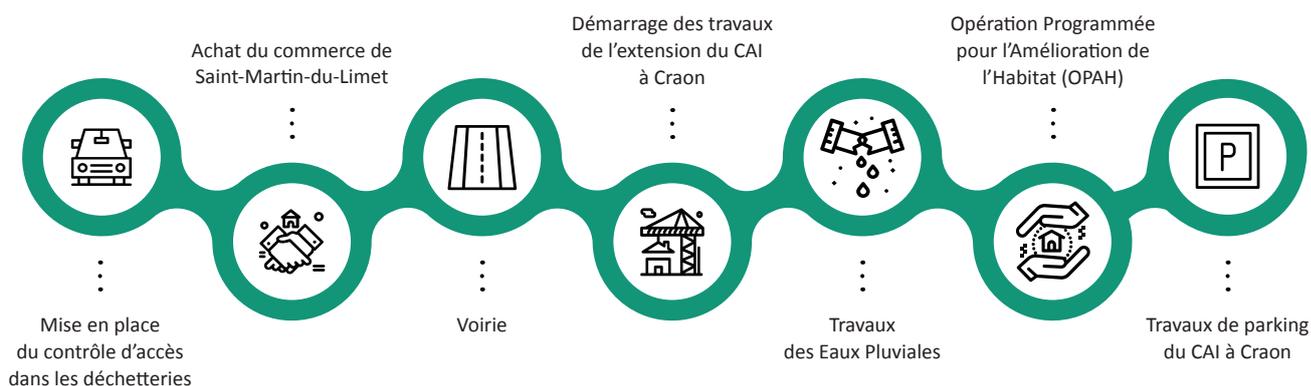
## LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



## LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



## LES PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS



	2023	2024	Évolution	%
Nombre de mandats de dépenses	12 671	12 613	- 58	- 0,46 %
Nombre de titres de recettes	5 052	6 149	+ 1 097	+ 21,71 %
<b>Total</b>	<b>17 723</b>	<b>18 762</b>	<b>+ 1 039</b>	<b>+ 5,86 %</b>

**LE SAVIEZ-VOUS ?**

Le service Finances est situé dans les locaux de la mairie de Renazé. Une permanence est assurée tous les vendredis au Centre Administratif Intercommunal, ainsi que 2 jeudis par mois au « 29 », dans les bureaux du CIAS.

**4 154 276 €**

de budget de fonctionnement  
pour le CIAS en 2024

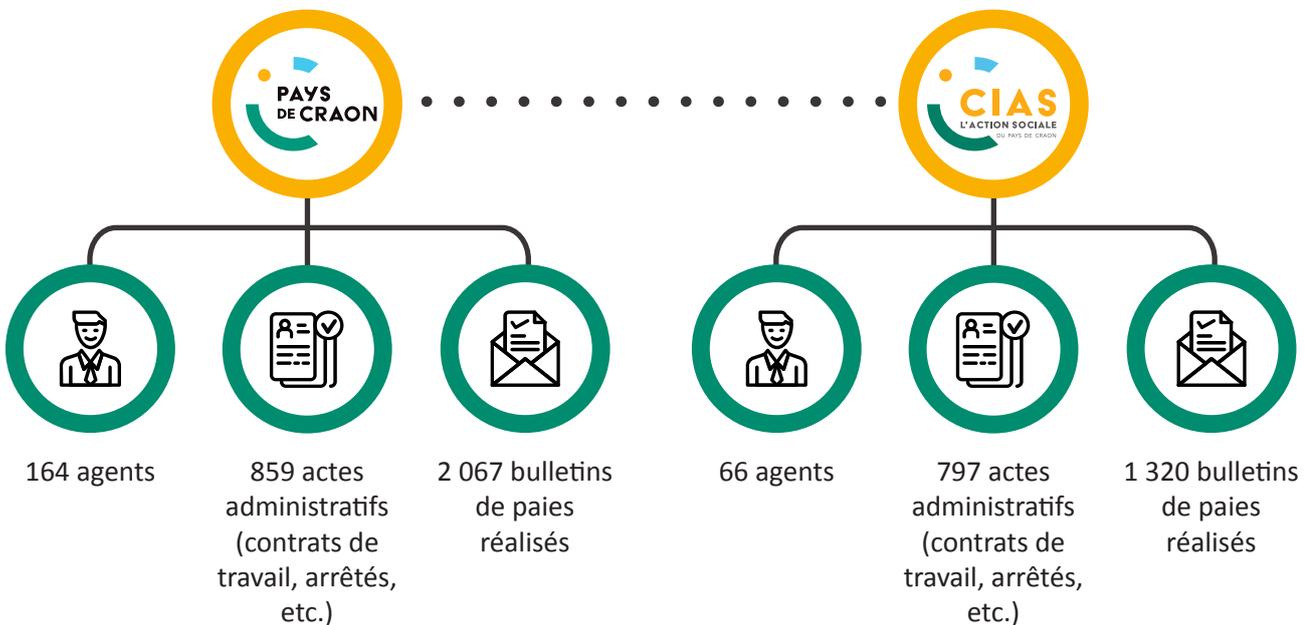
**985 019 €**

d'aides de la CAF de la Mayenne  
versées au CIAS en 2024

**2 186 642 €**

de subventions versées au CIAS  
par la Communauté de Communes du Pays de Craon,  
soit 52,6 % de son budget en 2024

# RESSOURCES HUMAINES





**Communauté de Communes  
du Pays de Craon**  
1 rue Buchenberg  
BP 71 - 53400 Craon



02 43 09 61 61



accueil@paysdecraon.fr



**Communauté de Communes  
du Pays de Craon**



@PaysCraon



**CIAS du Pays de Craon**  
29 rue de la Libération  
53400 Craon



02 43 09 09 65



contact@cias.paysdecraon.fr

[www.paysdecraon.fr](http://www.paysdecraon.fr)

ASTILLÉ-ATHÉE-BALLOTS-BOUCHAMPS-LÈS-CRAON-BRAINS-SUR-LES-MARCHES-CHÉRANCÉ-CONGRIER  
COSMES-COSSÉ-LE-VIVIEN-COURBEVEILLE-CRAON-CUILLÉ-DENAZÉ-FONTAINE-COUVERTE-GASTINES  
LABOISSIÈRE-LACHAPELLE-CRAONNAISE-LAROË-LAROUAUDIÈRE-LASELLE-CRAONNAISE-LAUBRIÈRES  
LIVRÉ-LA-TOUCHE-MÉE-MÉRAL-NIAFLES-POMMERIEUX-QUELAINES-SAINT-GAULT-RENAZÉ-SENONNES  
SIMPLÉ - SAINT-AIGNAN-SUR-ROË - SAINT-ERBLON - SAINT-MARTIN-DU-LIMET - SAINT-MICHEL-DE-LA-  
ROË SAINT-POIX - SAINT-QUENTIN-LES-ANGES - SAINT-SATURNIN-DU-LIMET